RECENSEMENT DE LA POPULATION



Premiers résultats N°19

Juillet 2013

STATEC

Institut national de la statistique et des études économiques



UNIVERSITY OF LUXEMBOURG Integrative Research Unit on Social and Individual Development (INSIDE) Auteurs:
François Peltier
Germaine Thill
Andreas Heinz

Editeurs

Serge Allegrezza (Statec), Dieter Ferring, Helmut Willems (Université du Luxembourg/INSIDE), Paul Zahlen (Statec)

Niveau d'éducation de la population du Grand-Duché de Luxembourg

Un peu plus d'un quart (27%) de la population âgée d'au moins 15 ans ne poursuivant plus d'études possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce pourcentage est un peu plus élevé chez les hommes que chez les femmes (29.7% contre 24.5%). En revanche, un cinquième de la population (19.9%) n'a pas dépassé le niveau d'enseignement primaire. La part des personnes ayant atteint le niveau du secondaire inférieur est de 14.6% et 35.5% de la population ont atteint un niveau d'éducation du secondaire supérieur. Depuis 2001, une augmentation du niveau d'éducation est observée. La part des diplômés de l'enseignement supérieur passe de 19.6% en 2001 à 27.0% en 2011. Les générations les plus âgées ont un niveau d'éducation moins élevé que les générations plus jeunes: 53.5% des 85 ans et plus ont, au maximum, atteint le niveau d'enseignement primaire, contre seulement 9.4% des 20 à 39 ans. Les personnes de nationalité étrangère sont surreprésentées pour deux niveaux d'éducation : le primaire et le supérieur. 24.4% des étrangers n'ont atteint que le niveau d'éducation primaire, contre 16.8% des Luxembourgeois. En revanche 31.8% des étrangers ont atteint un niveau d'éducation supérieur, contre seulement 23.7% des Luxembourgeois. Luxembourgeois, quant à eux, sont plus présents au niveau du secondaire supérieur (41.9%, contre 26.2% pour les étrangers). Le type de diplôme obtenu à une grande influence sur la profession exercée. 88.6% des personnes qui travaillent dans les professions intellectuelles et scientifiques ont un diplôme de l'enseignement supérieur, alors qu'ils ne représentent que 1.8% des personnes exerçant une profession élémentaire. À noter également que 57.4% des personnes nées au Grand-Duché et ayant obtenu un diplôme supérieur ont acquis leur diplôme à l'étranger. Si l'on ne prend en compte que les personnes ayant obtenu un master ou un doctorat, ce pourcentage atteint les 90.7%.

Remarque: Dans la présente publication ne sont prises en compte que les personnes âgées de 15 ans et plus et n'effectuant plus des études. 27% des personnes ayant terminé leurs études ont un diplôme d'enseignement supérieur

Un peu plus d'un quart (27.0%) de la population âgée de 15 ans et plus et ne poursuivant plus d'études possèdent, comme diplôme le plus élevé, un diplôme de l'enseignement supérieur (brevet de maîtrise, diplôme supérieur de moins de trois ans, de trois ans ou quatre ans et plus et doctorat). Ce pourcentage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, avec respectivement 29.7% et 24.5% (voir tableau 1). Parmi les personnes actives, la différence entre les deux sexes est faible : 33.6% des hommes actifs ont un diplôme d'enseignement supérieur, contre 33.5% des femmes actives.

En revanche, un cinquième de la population (19.9%) n'a pas dépassé le niveau d'éducation primaire. C'est un peu plus le cas des femmes que des hommes (respectivement 22.5% et 17.3%).

Tableau 1 : Niveau d'éducation

Groupe	e Niveau d'éducation le plus élevé	Homme	Femme	Total
ı	Fondamental (primaire)	17.3%	22.5%	19.9%
II	Secondaire, second. technique			
	(3 années achevées)	15.1%	14.2%	14.6%
Ш	Secondaire, second. technique			
	(5 années achevées)	6.4%	7.9%	7.1%
	Diplôme professionnel	17.7%	16.3%	17.0%
	Technicien	2.5%	1.0%	1.7%
	Bac, bac technique	8.8%	10.6%	9.7%
IV	Brevet de maîtrise	4.6%	0.9%	2.8%
	Supérieur (-3 ans)	3.7%	4.2%	4.0%
	Supérieur: 3 ans	4.7%	6.3%	5.5%
	Supérieur (+4ans): master	14.5%	11.9%	13.1%
	Doctorat	2.2%	1.1%	1.7%
V	Autre	2.6%	3.3%	2.9%
	Total	100.0%	100.0%	100.0%

Source: STATEC - RP 2011

N.B.: Personnes de 15 ans et plus ne poursuivant plus d'études

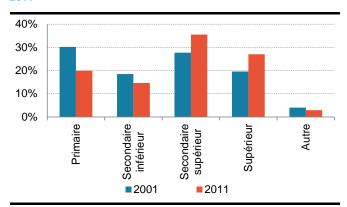
Pour le niveau d'éducation du secondaire inférieur, (3 années achevées du secondaire général ou du secondaire technique), l'écart entre les deux sexes est faible. La part des personnes ayant atteint, au

maximum, ce niveau d'éducation est de 14.6% (15.1% chez les hommes et 14.2% chez les femmes).

Les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur (5 années achevées du secondaire général ou du secondaire technique, diplôme professionnel, diplôme de technicien, bac et bac technique) représentent 35.5% de la population âgée de 15 ans et plus ne poursuivant plus d'études (35.3% des hommes et 35.7% des femmes).

Depuis le recensement de la population de 2001, une augmentation du niveau d'éducation est observée. Les personnes ayant atteint au maximum le primaire représentaient, il y a dix ans, 30.2% de la population (de 15 ans et plus ne poursuivant plus d'études) contre en 2011. La part des diplômés l'enseignement supérieur passe de 19.6% en 2001 à 27.0% en 2011. Ces évolutions parallèles peuvent notamment être expliquées (1) par le fait que les personnes âgées qui sont décédées entre les deux derniers recensements avaient souvent un diplôme primaire au maximum et (2) par le fait que les personnes ayant un diplôme du supérieur sont de plus en plus nombreuses parmi les jeunes. La part des diplômés du secondaire supérieur augmente de 7.8 points en passant de 27.7% à 35.5%. Par contre, la part des personnes n'ayant pas dépassé le secondaire inférieur diminue en évoluant de 18.5% en 2001 à 14.6% en 2011.

Graphique 1 : Évolution du niveau d'éducation entre 2001 et 2011



Source: STATEC - RP 2001 et 2011

N.B.: Personnes de 15 ans et plus ne poursuivant plus d'études

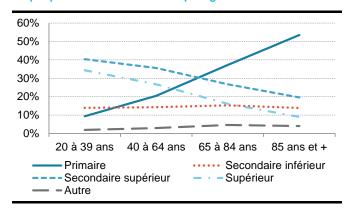
Le niveau d'éducation selon les générations

L'âge de la personne a un impact sur le type de diplôme décroché, comme le montre le graphique 2¹. Si les personnes n'ayant pas dépassé le niveau primaire représentent plus de la moitié (53.5%) des personnes âgées de 85 ans et plus, elles ne sont que 9.4% parmi les personnes âgées de 20 à 39 ans. Les personnes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur

représentent un peu plus d'un quart de la population totale mais, ces personnes sont généralement jeunes. En effet, 34.3% de la population âgée de 20 à 39 ans possèdent ce type de diplôme, alors que le pourcentage correspondant n'est que de 9.0% parmi les 85 ans et plus.

La part des diplômés de l'enseignement secondaire supérieur est la plus élevée parmi les 20 à 39 ans (40.3%). Cette part diminue avec l'âge de la personne recensée. Elle est de 35.6% des 40 à 64 ans, 26.7% des 65 à 84 ans et 19.6% des 85 ans et plus. En ce qui concerne les personnes n'ayant pas dépassé l'enseignement secondaire inférieur, les différences entre les âges sont plus réduites.

Graphique 2 : Niveau d'éducation par âge



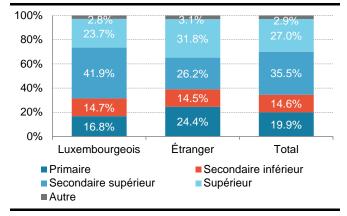
Source: STATEC - RP 2011;

N.B.: Personnes âgées de 20 ans et plus ne poursuivant plus d'études

Niveau d'éducation et nationalité : une grande hétérogénéité

Des différences significatives, existent entre les Luxembourgeois et les personnes de nationalité étrangère quant au niveau d'éducation atteint. Les étrangers sont, par rapport aux Luxembourgeois, surreprésentées pour deux niveaux d'éducation : le primaire et le supérieur (voir graphique 3). Les Luxembourgeois sont, par contre, surreprésentés pour le niveau secondaire supérieur.

Graphique 3 : Niveau d'éducation par nationalité



Source: STATEC - RP 2011

N.B.: Personnes de 15 ans et plus ne poursuivant plus d'études

¹ Dans un souci de comparabilité, les personnes âgées de 15 à 19 ans ne sont pas prises en compte car, en règle générale, elles ne peuvent pas encore avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur.

Parmi les personnes étrangères, on décèle cependant également des différences considérables. Si l'on prend le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur, ce sont les Belges qui arrivent en tête (62.2% des résidents Belges ont ce type de diplôme), suivis des Français (56.2%) et des Allemands (47.5%). En revanche, seulement un cinquième des nationaux (23.7%) ont atteint le niveau d'éducation supérieur. Avec 26.2% ayant atteint un diplôme de l'enseignement supérieur, les Italiens se situent à un niveau tout-à-fait comparable. En revanche, seulement 4.8% des Portugais résidant au Luxembourg sont détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Tableau 2 : Niveau d'enseignement par nationalité

Nationalité	Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur	Autre
Luxembourg	16.8%	14.7%	41.9%	23.7%	2.8%
Belges	4.9%	6.2%	24.6%	62.2%	2.1%
Français	5.9%	5.8%	30.2%	56.2%	1.9%
Allemands	8.4%	5.2%	34.7%	47.5%	4.2%
Italiens	27.6%	14.1%	28.6%	26.2%	3.6%
Portugais	45.0%	24.0%	23.1%	4.8%	3.0%
Autre UE27	4.4%	4.5%	22.1%	66.5%	2.6%
Autre	19.8%	15.3%	31.3%	28.7%	4.9%
Total	19.9%	14.6%	35.5%	27.0%	2.9%

Source: STATEC - RP 2011

N.B.: Personnes de 15 ans et plus ne poursuivant plus d'études

À l'autre bout de l'échelle scolaire, on trouve les personnes n'ayant pas dépassé le niveau du primaire. 45.0% Portugais et 27.6% des Italiens sont dans ce cas, contre 16.8% des Luxembourgeois et seulement 4.9% des Belges, 5.9% des Français et 8.4% des Allemands.

Les chiffres du tableau 2 montrent également que les nationaux ont le plus souvent des diplômes du secondaire supérieur (41.9%) et seulement un cinquième d'entre eux ont décroché un diplôme supérieur. Il ne faut cependant pas perdre de vue que l'on prend en considération l'ensemble de la population de 15 ans et plus, c'est-à-dire également ceux ayant accompli leur scolarité à une époque où la poursuite d'études supérieures n'était pas tellement répandue chez les Luxembourgeois.

Accroissement du niveau d'éducation des personnes immigrant au Luxembourg

Le niveau d'éducation des personnes venues de l'étranger progresse de manière significative, comme le montre le tableau 3 qui croise le niveau d'éducation avec la durée de séjour.

Alors que parmi les immigrés habitant au Grand-Duché de Luxembourg depuis plus de vingt ans, les diplômés de l'enseignement supérieur ne représentaient que 20.2%, leur part a atteint près de 51.7% chez ceux arrivés au cours des 5 dernières années. Parallèlement, la part des personnes qui ont arrêté leurs études après

le primaire a nettement diminué. Elle est tombée de près de 34.1% pour les immigrés habitant le Luxembourg depuis plus de 20 ans à moins de 12.4% pour les immigrés venus au Luxembourg au cours des 5 dernières années.

Tableau 3 : Immigrés par niveau d'éducation selon la durée de séjour

	Durée de séjour			
Niveau d'éducation le	0 à 5	6 à 10	11 à 20	21 ans
plus élevé	ans	ans	ans	et +
Primaire	12.4%	17.6%	21.8%	34.1%
Secondaire inférieur	11.9%	14.9%	15.0%	13.6%
Secondaire supérieur	21.7%	24.5%	29.2%	28.2%
Supérieur	51.7%	40.8%	31.3%	20.2%
Autre	2.3%	2.2%	2.7%	4.0%

Source: STATEC - RP 2011

Niveau d'enseignement et activité professionnelle

Le type de diplôme décroché à une grande influence sur la profession exercée, comme le montre le tableau 4. Ainsi, 88.6% des personnes qui travaillent dans les professions intellectuelles et scientifiques ont un diplôme de l'enseignement supérieur, alors qu'elles ne représentent que 1.8% des personnes exerçant une profession dite « élémentaire » (agents d'entretien, manœuvres, ...).

Tableau 4 : Niveau d'éducation le plus élevé atteint par profession (CITP)

		Secon-	Secon-			
		daire	daire			
Profession (CITP1)	Primaire	inférieur	supérieur	Supérieur	Autre	Total
Directeurs, cadres de						
direction et gérants	2.6%	4.6%	23.5%	67.2%	2.1%	100.0%
Professions intellectuelles						
et scientifiques	0.2%	0.7%	9.5%	88.6%	1.1%	100.0%
Professions intermédiaires	1.9%	6.2%	55.2%	34.6%	2.0%	100.0%
Employés de type administratif	3.4%	12.4%	70.9%	11.6%	1.7%	100.0%
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants						
et vendeurs	9.8%	18.5%	61.5%	7.9%	2.2%	100.0%
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture						
et de la pêche	11.6%	18.1%	62.0%	6.0%	2.3%	100.0%
Métiers qualifés de l'industrie et						
de l'artisanat	23.0%	32.4%	34.6%	8.9%	1.1%	100.0%
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de						
l'assemblage	35.7%	23.5%	35.1%	3.8%	1.8%	100.0%
Professions élémentaires	54.4%	22.2%	19.2%	1.8%	2.4%	100.0%
Professions militaires	1.2%	36.0%	53.1%	8.5%	1.2%	100.0%

Source : STATEC - RP2011

N.B.: La Classification internationale type des professions (CITP) est établie par l'OIT (Organisation Internationale du Travail). La version la plus récente, la CITP-08, est utilisée dans cette publication

Les personnes ayant comme niveau d'enseignement le plus élevé le niveau primaire sont majoritaire parmi les élémentaire personnes exerçant une profession (54.4%). Les niveau personnes ayant comme d'enseignement le plus élevé un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur sont majoritaires parmi les personnes exerçant une des professions suivantes: les employés de type administratif (70.9%), les agriculteurs et ouvriers de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (62.0%), le personnel des services directs aux particuliers, les commerçants et vendeurs (61.5%), les professions intermédiaires (55.2%) et finalement les professions militaires (53.1%). Les diplômés de l'enseignement supérieur sont, quant à eux, massivement représentés parmi les directeurs, cadres de direction et gérants (67.2%) et plus encore dans les professions intellectuelles et scientifiques (88.6%).

Le niveau d'éducation varie également selon les branches économiques dans lesquelles les personnes travaillent, comme le montre le tableau 5.

Tableau 5 : Niveau d'éducation le plus élevé atteint par branche d'activité économique

		Casan	Casan			
		Secon-	Secon-			
Branche d'activité économique		daire	daire			
(NACE)	Primaire	inférieur	supérieur	Supérieur	Autre	Total
Agriculture, sylviculture et pêche	16.3%	14.8%	55.0%	11.4%	2.6%	100.0%
Industrie manufacturière, minière						
et extractive et autres industries	17.5%	16.0%	40.8%	24.2%	1.5%	100.0%
Construction	31.9%	29.1%	27.4%	10.1%	1.5%	100.0%
Commerce de gros et de détail,						
transport et entreposage,						
hébergement et restauration	15.1%	17.9%	49.8%	14.9%	2.2%	100.0%
Information et communication	4.9%	10.3%	41.5%	41.6%	1.7%	100.0%
Activités financières et d'assurance	1.4%	4.6%	39.9%	52.3%	1.8%	100.0%
Activités immobilières	11.9%	14.2%	42.9%	28.8%	2.2%	100.0%
Activités spécialisées, scientifiques						
et techniques ; activités de services						
administratifs et de soutien	17.1%	10.6%	28.2%	42.8%	1.4%	100.0%
Administration publique et défense,						
éducation, santé humaine et action						
sociale	8.4%	10.2%	40.5%	38.8%	2.1%	100.0%
Autres services	6.0%	5.7%	25.8%	61.0%	1.5%	100.0%

Source: STATEC - RP2011

N.B.: La NACE est la Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne, un système de classification des activités économiques. La version la plus récente, la NACE, rev. 2, est reprise dans cette publication

Les diplômés du secondaire supérieur et du supérieur sont les plus représentés dans les entreprises. Les personnes ayant obtenu un diplôme du secondaire supérieur sont majoritaires dans les branches d'activité suivantes : l'agriculture, la sylviculture et la pêche (55.0%), le commerce de gros et de détail, le transport et l'entreposage, l'hébergement et la restauration (49.8%), les activités immobilières (42.9%) et, finalement, l'industrie (40.8%).

Les diplômés du supérieur sont, quant à eux, surreprésentés dans trois secteurs d'activités : les activités financières et d'assurance (52.3%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien (42.8%) et les « autres services » (61.0%).

Deux autres faits sont à relever. D'une part, le secteur de la construction emploie 31.9% de personnes n'ayant pas dépassé le primaire et, d'autre part, les administrations publiques et la défense, l'éducation, la santé humaine et l'action sociale, ainsi que le secteur

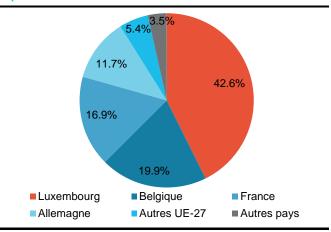
de l'information et de la communication, emploient pratiquement autant de diplômés du secondaire supérieur (40.5%) que de l'enseignement supérieur (38.8%).

57.4% des diplômés du supérieur ont acquis leur diplôme à l'étranger

Pour les personnes nées au Luxembourg et qui ont décroché soit un diplôme du primaire soit celui du secondaire (inférieur et supérieur), ils sont plus de 94% à l'avoir obtenu au Luxembourg : 98.0% pour le niveau primaire, 95.3% pour le niveau secondaire inférieur et 94.6% pour le diplôme secondaire supérieur.

Il en va autrement pour les diplômés de l'enseignement supérieur. En effet, 42.6% des personnes nées au Luxembourg et ayant obtenu ce type de diplôme l'ont acquis au Luxembourg (voir graphique 4). 57.4% l'ont donc obtenu à l'étranger. Ces personnes l'ont obtenu majoritairement dans un des trois pays limitrophes: 19.9% en Belgique, 16.9% en France et 11.7% en Allemagne. 5.4% l'ont obtenu dans un autre pays de l'union européenne et 3.5% dans un pays non européen.

Graphique 4 : Pays d'achèvement des études pour les personnes nées au Luxembourg ayant obtenues un diplôme supérieur



Source : STATEC - RP2011

Si l'on ne prend en compte que les personnes ayant obtenu un master ou un doctorat, le pourcentage de diplôme obtenu à l'étranger atteint les 90.7%.

Institut national de la statistique et des études économiques

Tél.: 247-84397

Francois.Peltier@statec.etat.lu

Tél.: 247-84276

Germaine.Thill@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

Université du Luxembourg - INSIDE

Tél.: 46 66 44-9746 Andreas.Heinz(at)uni.lu